



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine mail 2006, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	122
Orge	115
Mais	124
Triticale	124
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	77
Remoulage demi-blanc	95
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	143
Féverole	133
Tourteau de soja 48	188
Tourteau de colza	132
Tourteau de tournesol non décortiqué	108
Tourteau de tournesol argentin	111
Graine de colza	-
Graine de tournesol	-
Huile de soja	467
Huile de colza	643
Mélasses de canne	135
L-Lysine	1350
DL-Méthionine	2400
L-Thréonine	2500
L-Tryptophane	22800
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	315
3-Phytase	12500

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP, La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@itp.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : ITP, 34 boulevard de la gare , 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@itp.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix de MARCHÉ	Prix d'intérêt	
		Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	122		
Orge	115	110	
Maïs	124	120	119
Triticale	124	119	119
Manioc 67	-	100	112
Son de blé	77		
Remoulage 1/2 blanc	95		
Gluten Feed blé	-	91	90
Sol. Distillerie	-	68	66
Corn Gluten Feed	-	75	74
Pois	143	130	131
Féverole blanche	133		
T. Soja 48	188		
T. Colza	132	128	119
T. Tournesol argentin	111	87	96
T. Tournesol non déc.	108	87	96
Gr. Colza	-	225	170
Gr. Tournesol	-	149	105
Huile soja	467	342	230
Huile colza	643	342	230
Mélasses Canne	135	49	85
L-Lysine	1350		
DL-Méthionine	2400		
L-Thréonine	2500		
L-Tryptophane	22800	12314	12979
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	315	215	0
3-Phytase	12500		
Phosphate monocalcique	-	321	0

Commentaires

Forte hausse des céréales en cette fin de campagne : blé, +8 €/T, orge, +4, maïs, +6, triticale, +14. Cette situation conduit à renforcer la position des co-produits de blé (remoulage et son) dans les 3 formules présentées. Le triticale quant à lui disparaît. Les sources de protéines de type tourteau, sont encore en baisse ce mois-ci :-3 €/T pour les tourteaux de soja et de colza. Malgré cet alignement du tourteau de colza, il disparaît également des formules. La thréonine de synthèse poursuit sa baisse entamée depuis le début de l'année (4050 €/T en décembre 2005).

Le pois en augmentation (+6 €/T) reste toujours assez éloigné de son prix d'intérêt. La féverole continue d'occuper une place importante, mais ne constitue pas un obstacle à l'apparition du pois. Le prix d'intérêt de celui-ci restant en fait surtout lié au prix des tourteaux et des acides aminés de synthèse.

Globalement, le coût matières premières des aliments augmente de 4.2 €/T, à mettre en relation avec l'augmentation de 8 €/T du blé qui représente plus de 50 % des composants.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	589	597	505
Triticale			
Orge			144
Tourteau de soja 48	60	91	54
Pois de printemps			
Son de blé	54	40	39
Remoulage ½ blanc	120	120	120
Mélasse de canne			
Graine de colza			
Féverole	150	123	113
Tourteau de colza			
T. Tournesol argentin			
L-Lysine HCl	2.5	2.6	2.6
DL-Méthionine	0.6	0.6	0.5
L-Thréonine	0.9	0.9	0.85
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	14.96	16.81	13.03
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.04	0.09	0.02
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3115	3130	3101
EN (kcal)	2239	2239	2241
EN (Mégajoules)	9.37	9.37	9.38
MAT (g)	159	165	150
Lysine (g)	9.1	9.6	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.9	0.8
Phosphore total (g/kg)	4.5	4.5	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	129.7	132.7	128.3
Prix de 10MJ EN (€)	138.4	141.6	136.7

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	130.1 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	0.4 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Mars	8.37
Avril	9.30
Mai	10.23

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56**